

Un trio de porte-parole pour la Confédération paysanne

Carole Pouzard, Thomas Méry et Pierre-Yves Maret composent le trio en charge de porter la parole de la Confédération paysanne de l'Ardèche.

C'est désormais un trio composé de Carole Pouzard, Thomas Méry et Pierre-Yves Maret qui est chargé de porter la parole de la Confédération paysanne de l'Ardèche, avec l'appui des membres du collectif répartis sur tout le département. Un format qui a séduit Carole, 40 ans, éleveuse avec son mari d'un cheptel d'une cinquantaine de chèvres à Aubignas depuis 12 ans : « Cela permet de rester paysan à temps plein et de militer quand on a besoin de nous », souligne celle qui estime que « changer de modèle agricole est impératif. » La militante, qui est également élue à la Chambre d'agriculture, met aussi en avant la complémentarité du trio : « On est sur des productions différentes et des lieux différents ».

« Une alimentation de qualité pour tous »

Pierre-Yves Maret, 55 ans, est en effet arboriculteur à Saint-Michel-de-Boulogne depuis 20 ans sur une ferme de 6 hectares dont 3 en châ-



Carole Pouzard, Thomas Méry et Pierre-Yves Maret forment le trio de porte-parole de la Confédération paysanne. Photo Le DL/Isabelle GONZALEZ

taigniers, le tout certifié en agriculture biologique. Syndiqué dès son installation, il défend une agriculture « qui produit une alimentation de qualité pour tous. » Enfin, Thomas Méry est castaniculteur et éleveur de moutons à Saint-Étienne-de-Serre. Installé avec son épouse sur la ferme familiale, il considère que « la Confédération paysanne est la seule organisation qui propose une alternative au système capitaliste et libéral. » Ensemble, ils entendent représenter au mieux les paysannes et paysans ardéchois.

I.G.

Les dossiers principaux du syndicat

- La Politique agricole commune (PAC) : « On en attend beaucoup. On veut que la question alimentaire soit intégrée, que la PAC devienne Paac (Politique agricole et alimentaire commune) et que les aides allouées ne le soient pas à l'hectare mais à l'actif. »
- L'eau : « Le stockage de l'eau nous paraît être une solution trop simpliste. Il faut dès à présent réfléchir à de nouveaux systèmes de production qui vont être rendus nécessaires par le réchauffement climatique et associer à la réflexion les autres utilisateurs de la ressource en eau. »
- L'installation-transmission : « Nous voulons plus d'installations-transmissions pour répondre au besoin de relocaliser les productions agricoles face à la souveraineté alimentaire et pour créer des emplois. »
- La défense des terres agricoles : « Nous vou-

lons lutter contre la bétonisation des terres agricoles que ce soit pour la création de enîmes zones commerciales ou pour la réalisation de projets démesurés tels que la basilique de Saint-Pierre-de-Colombier. »

■ Sécurité sociale de l'alimentation : « À l'image des soins, nous voulons que le plus grand nombre puisse consommer des produits locaux de qualité. »

Quatre conférences sont organisées par la Confédération paysanne sur le projet de Sécurité sociale de l'alimentation : vendredi 9 octobre à 20 h à la salle du Manoulier à Saint-Sauveur-de-Montagut ; samedi 10 octobre à 16 h au château de Boulogne à Saint-Michel-de-Boulogne ; dimanche 11 octobre à 15 h à la foire aux pommes de Paillharès et mardi 13 octobre à 19 h à la ferme du Vernas à Chomérac.